

Statistique Canada

Le jeudi 13 février 1997 Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Prostitution de rue, 1995
La prostitution de rue peut être dangereuse. Entre 1991 et 1995, 63 prostitués ont été victimes de meurtre, 60 d'entre eux étant des femmes. Parmi toutes les femmes victimes d'homicide au cours de cette période, 5 % étaient reconnues comme prostituées.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Livraisons de laminés d'acier, décembre 1996

Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois, décembre 1996

Acier en formes primaires, semaine se terminant le 8 février 1997

Statistiques laitières, octobre à décembre 1996

5

NOUVELLES PARUTIONS

6

2

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Prostitution de rue

1995

Entre 1991 et 1995, 63 prostitués ont été victimes de meurtre au Canada. Soixante d'entre eux étaient des femmes, y compris sept adolescentes âgées de 15 à 17 ans. Parmi toutes les femmes victimes d'homicide au cours de cette période, 5 % étaient reconnues comme prostituées.

Selon les dossiers de la police, il semble que 50 des victimes ont été tuées par des clients. On soupçonne que huit autres l'ont été par un souteneur ou dans le cadre d'une affaire liée à la drogue. Dans les autres cas, le meurtrier était le mari, le conjoint de fait ou l'ami intime.

Par ailleurs, au cours de la période de cinq ans, 18 prostitués ont été impliqués dans le décès de 16 personnes, y compris 10 clients, un souteneur et cinq autres personnes, la plupart des connaissances.

Les hommes et les femmes sont accusés dans des proportions presque égales

En 1995, la police a accusé 7 646 personnes, soit 4 158 femmes et 3 488 hommes, d'infractions reliées à la prostitution, c'est-à-dire les infractions relatives à la communication, au proxénétisme et aux maisons de débauche.

Les femmes représentaient un peu plus de la moitié (55 %) des 6 710 personnes accusées de communication en vue d'acheter ou de vendre des services sexuels. Bien que les données n'indiquent pas si la personne accusée se livrait à la prostitution ou était un client, on admet généralement que la majorité des personnes qui se prostituent sont des femmes et que presque tous les clients sont des hommes.

En outre, en 1995, les femmes représentaient 64 % de toutes les personnes accusées d'une infraction

Note aux lecteurs

Le Juristat: La prostitution de rue au Canada est diffusé aujourd'hui par le Centre canadien de la statistique juridique. Il traite de la criminalité liée à la prostitution, c'est-à-dire des infractions relatives à la communication, au proxénétisme et aux maisons de débauche. On y examine les affaires déclarées entre 1977 et 1995, en portant une attention particulière aux dernières années.

Les données sur les affaires de prostitution, y compris les homicides liés à la prostitution, ont été fournies par des organismes de police de tout le pays.

Les données sur les causes entendues par les tribunaux provinciaux pour adultes ont été obtenues auprès d'un nombre limité de secteurs de compétence: tous les tribunaux criminels de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon et des Territoires du Nord-Quest, et certains tribunaux de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Québec. Elles portent sur les années civiles 1993 et 1994, sauf pour l'Ontario où il s'agit des exercices 1993-1994 et 1994-1995.

relative aux maisons de débauche, alors que sept personnes accusées de proxénétisme sur dix étaient des hommes.

Seulement 3 % des personnes accusées d'une infraction relative à la prostitution en 1995 étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Ce pourcentage relativement faible peut découler du fait que la police confie souvent ces cas à des agences de services sociaux au lieu de porter des accusations.

Les pratiques policières varient

En 1995, les corps policiers ont déclaré au total 7 165 affaires de prostitution. (Le nombre d'affaires n'est pas égal au nombre de personnes accusées, étant donné que plus d'une personne peut être mise en accusation dans une affaire.) Plus de neuf affaires sur dix avaient trait à la communication; les autres affaires étaient des infractions relatives au proxénétisme (5 %) ou aux maisons de débauche (3 %).

Affaires de prostitution déclarées par la police*

	Toutes	Communi- cation	Maison de débauche	Proxénétisme
	infractions			
1995	7 165	6 595	185	385
1994	5 575	5 090	164	321
1993	8 517	7 971	157	389
1992	10 137	9 616	212	309
1991	10 567	9 860	382	325
1990	10 273	9 686	256	331
1989	9 717	8 922	371	424
1988	10 721	9 965	297	459
1987	10 457	9 243	684	530
1986	7 426	6 439	614	373

^{*} Ne comprend pas les affaires où la prostitution n'était pas l'infraction la plus grave.

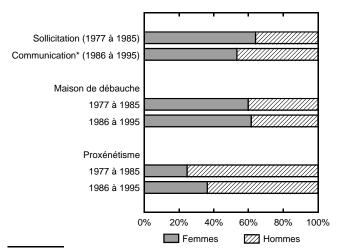
Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Le nombre d'affaires reliées à la prostitution en 1995 était de 29 % supérieur au chiffre obtenu l'année précédente. Toutefois, cette hausse a été précédée de baisses marquées entre 1992 et 1994. De telles fluctuations sont fréquentes et sont généralement le reflet de changements dans l'application des dispositions sur la communication plutôt que d'activités criminelles. Par exemple, si la police fait quelques descentes de grande envergure, on peut s'attendre à une augmentation temporaire du nombre d'accusations.

La police concentre ses efforts sur les clients

Depuis décembre 1985, lorsque les dispositions sur la communication ont remplacé celles sur la sollicitation, on observe une augmentation du nombre d'hommes mis en accusation. Ainsi, entre 1986 et 1995, près de la moitié (47 %) des personnes accusées de communication étaient des hommes, comparativement à un peu plus du tiers (36 %) de celles accusées de sollicitation entre 1977 et 1985.

Sexe des personnes accusées selon l'infraction



En décembre 1985, les dispositions sur la communication ont remplacé celles sur la sollicitation.

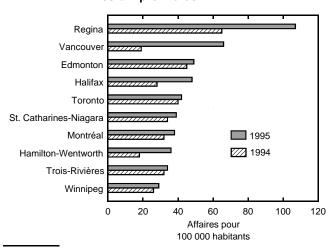
Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Cette hausse peut être attribuable à des changements dans la façon d'appliquer la loi, du fait que certaines autorités policières portent des accusations contre plus d'hommes afin de tenir les clients davantage responsables de leur participation au commerce du sexe. En outre, depuis 1985, la loi en vigueur s'applique clairement aux clients ainsi qu'aux prostitués.

Les arrestations surviennent généralement dans les grandes villes

En 1995, près de deux affaires de prostitution sur trois ont été signalées dans les RMR (régions métropolitaines de recensement) de Toronto, de Montréal et de Vancouver. Seulement 4 % des affaires ont été signalées dans des régions hors RMR.

Taux d'affaires relatives à la communication dans les dix premières RMR*



Régions métropolitaines de recensement affichant les taux les plus élévés en 1995.

Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Plus de la moitié (55 %) de la hausse du nombre d'affaires de prostitution entre 1994 et 1995, notée précédemment, est liée à une forte augmentation du nombre d'infractions relatives à la communication à Vancouver. Toutefois, cette hausse a suivi de fortes baisses à Toronto, à Edmonton et à Calgary en 1994, et à Vancouver en 1993.

Lorsqu'on compare des régions géographiques dont la population n'a pas la même taille, les taux d'affaires sont plus appropriés que le nombre d'affaires. Selon les rapports de la police, c'est Regina qui, parmi toutes les RMR, a affiché le taux de communication le plus élevé en 1995: 107 affaires pour 100 000 habitants.

Vancouver est au deuxième rang avec 66 affaires pour 100 000 habitants, suivie d'Edmonton (49) et d'Halifax (48). Les taux affichés par les deux plus grandes RMR du pays étaient un peu moins élevés: 42 à Toronto et 38 à Montréal.

Les condamnations mènent à différentes peines

La communication constituait l'infraction la plus grave dans 7 062 causes rapportées par les tribunaux

pour adultes et ayant entraîné des condamnations en 1993 et 1994. Neuf causes sur dix n'impliquaient qu'une seule accusation.

Alors que les hommes âgés de 18 ans et plus représentaient 56 % des contrevenants condamnés communication, les femmes reconnues coupables de cette infraction ont généralement été punies plus sévèrement. Par exemple, une peine d'emprisonnement a été la peine la plus sévère infligée à 39 % des femmes condamnées en 1993 ou 1994, tandis que 22 % ont été mises en probation. En revanche, seulement 3 % des hommes ont été emprisonnés, tandis que 13 % ont été mis en probation. Il se peut que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être incarcérées ou d'être mises en probation en raison de condamnations antérieures ou d'accusations multiples.

La peine la plus sévère infligée aux hommes était normalement une amende, qui a été imposée dans 56 % des cas; par comparaison, seulement 32 % des femmes ont reçu une amende. Les autres contrevenants se sont vu infliger une autre peine (comme la suspension du permis de conduire) ou ont obtenu une absolution inconditionnelle ou sous condition.

Lorsque des peines d'emprisonnement avaient été infligées pour communication, la durée médiane était la même pour les deux sexes (30 jours). Toutefois, lorsque la mise en probation était la peine la plus sévère, la période médiane imposée aux femmes était deux fois plus longue que celle des hommes (un an contre six mois). Dans les cas où une amende était imposée, le montant médian était de 200 \$ pour les deux sexes.

Le *Juristat: La prostitution de rue au Canada*, vol. 17, nº 2 (85-002-XPF, 10 \$ / 90 \$) est maintenant disponible. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou au 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Livraisons de laminés d'acier

Décembre 1996

Les livraisons de laminés d'acier en décembre 1996 ont totalisé 1 027 590 tonnes métriques. Il s'agit d'une baisse de 14,2 % par rapport aux 1 197 092 tonnes métriques du mois précédent et d'une hausse de 2,3 % par rapport aux 1 004 957 tonnes métriques de décembre 1995.

Le cumulatif de 1996 s'est chiffré à 14 130 314 tonnes métriques, en hausse de 6,0 % par rapport aux 13 334 662 tonnes métriques enregistrées en 1995.

Données stockées dans CANSIM: matrices 58 et 122 (séries 22 à 25).

Le numéro de décembre 1996 de *Fer et acier primaire* (41-001-XPB, 6 \$ / 60 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Greg Milsom au (613) 951-9827, Division de l'industrie. Internet: *milsomg@statcan.ca*.

Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois

Décembre 1996

En décembre 1996, les arrivages de bois à pâte ont atteint 3 484 582 mètres cubes, ce qui constitue une augmentation de 9,3 % par rapport aux 3 188 423 mètres cubes de décembre 1995. Les arrivages de déchets de bois ont atteint 5 073 940 mètres cubes, en baisse de 0,1 %, par rapport aux 5 076 779 mètres cubes de décembre 1995.

La consommation de bois à pâte et de déchets de bois a totalisé 8 485 174 mètres cubes, ce qui constitue une augmentation de 4,4 % comparativement aux 8 125 846 mètres cubes de décembre 1995.

Les stocks de fermeture pour le bois à pâte et les déchets de bois ont totalisé 14 234 724 mètres cubes, en baisse de 7,6 % par rapport aux 15 401 160 mètres cubes de décembre 1995.

Les totaux cumulatifs pour la consommation de bois à pâte et de déchets de bois ont atteint 106 811 127 mètres cubes, en hausse de 0,2 % par rapport aux 106 627 259 mètres cubes enregistrés l'année précédente.

Les données de 1995 ont été révisées.

Données stockées dans CANSIM: matrice 54.

Le numéro de décembre 1996 de *Statistiques* de bois à pâte et de déchets de bois (25-001-XPB, 7 \$ / 70 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Bruno Pépin au (613) 951-3516, Division de l'industrie. Internet: pepibru@statcan.ca.

Acier en formes primaires

Semaine se terminant le 8 février 1997 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 8 février a atteint 278 186 tonnes métriques. Il s'agit de 0,7 % de plus que la production de 276 355 tonnes métriques de la semaine précédente et de 16,8 % de plus que la production de 238 077 tonnes métriques de la semaine correspondante de l'année précédente.

Le total cumulatif au 8 février est de 1 487 665 tonnes métriques, ce qui représente une augmentation de 1,4 % par rapport aux 1 466 906 tonnes métriques de la même période en 1996.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Andy Shinnan au (613) 951-3515, Division de l'industrie. Internet: ashinny@statcan.ca.

Statistiques laitières

Octobre à décembre 1996 (données provisoires)

Les statistiques laitières mensuelles d'octobre à décembre 1996 sont maintenant disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrices 3428, 5632 à 5638, 5650 à 5661, 5664 à 5667 et 5673.

Ces données seront incluses dans le numéro d'octobre à décembre 1996 de *La revue laitière* (23-001QXPB, 35 \$ / 115 \$), qui paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Debbie Dupuis au 1 800 465-1991, Division de l'agriculture. Télécopieur: (613) 951-3868.

NOUVELLES PARUTIONS

Juristat: La prostitution de rue au Canada, vol. 17,

nº 2

Numéro au catalogue: 85-002-XPF

(Canada: 10\$/90\$; États-Unis: 12\$US/108\$US; autres

pays: 14\$US/126\$US).

Statistiques démographiques trimestrielles, juillet à septembre 1996

Numéro au catalogue: 91-002-XPB

(Canada: 10\$/32\$; États-Unis: 12\$US/39\$US; autres

pays: 14\$US/45\$US).

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez Le Quotidien et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: 1 (800) 267-6677
Pour les autres pays, composez: 1 (613) 951-7277
Ou envoyer votre commande par télécopieur: 1 (613) 951-1584

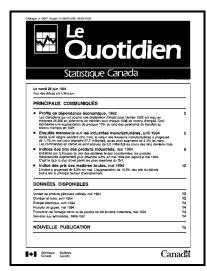
Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour recevoir *Le Quotidien* via l'Internet, envoyez un message par courrier électronique à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédacteur: Christian Carbonneau (613) 951-1187

Chef de la Diffusion officielle: Andrée Hébert (613) 951-1088

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1997. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.